

LE 3 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ TRAVAUX

Le chemin des Petites Farges fait peau neuve



■ **Plus de sécurité pour reprendre la D102 au Chemin rouge.**

Photo Daniel DE SIMONE

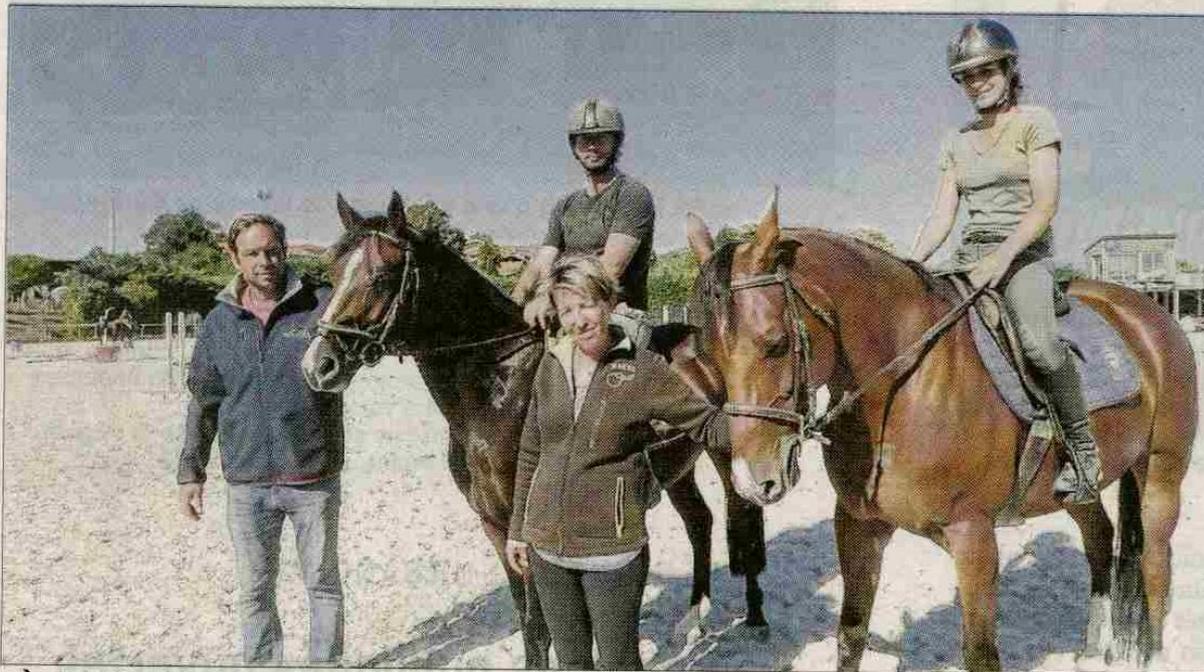
Les agriculteurs ne seront plus obligés d'emprunter le rond-point du Placier pour rejoindre le chemin des Petites Farges. Un vrai plus car avec leurs engins imposants, ils étaient contraints de faire des détours par la route principale et les inconvénients de circulation qui vont avec.

Le chemin a été élargi de 2 mètres pour permettre le passage des engins et des

voitures légères et l'élargissement de la sortie sur la RD102, dit Chemin rouge, apporte un vrai plus en termes de visibilité et de sécurité. Le chantier supervisé par Marcelle Djouhara, adjointe aux travaux, a été réalisé par l'entreprise Colas pour un montant de 67 000 euros. Ce chemin servira également pour les promeneurs et les cyclistes qui pourront ensuite rejoindre la voie déviée en toute sécurité.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ÉQUITATION

Se mettre en selle au centre équestre de la Roche



■ À pied, Patrick Vallat et Emmanuelle Arnone, les gérants, accompagnés de Jean-Gabriel Rabian, cavalier professionnel, et Maud Philippe, monitrice. Photo Céline MAZET

Heureux de faire découvrir leur passion, Emmanuelle Arnone et Patrick Vallat, fondateurs et gérants de la structure équestre, proposent de nombreuses activités destinées aux débutants.

Créé en juillet 1998 par le couple Emmanuelle Arnone et Patrick Vallat, au fil des années, le centre équestre de la Roche s'est peu à peu développé tout en conservant un esprit très familial.

Aujourd'hui, il compte environ 350 licenciés, sept salariés, une dizaine de chevaux de club, trente poneys et une cinquantaine de propriétaires. Les installations attrayantes (deux manè-

ges, deux carrières, 80 boxes) profitent aux cavaliers du club ainsi qu'aux élèves du lycée agricole de Sury-le-Comtal qui viennent chaque semaine mettre en pratique leurs connaissances théoriques.

Apprendre aux enfants à monter de façon ludique

La structure est également idéale pour débiter l'équitation de loisir. « Depuis un an, nous développons l'activité pony games pour adultes et enfants et organisons des journées avec d'autres clubs sous forme de petits challenges », indique Emmanuelle Arnone. Pratiquer des jeux à poney permet aux enfants

d'apprendre à monter de façon ludique, de leur inculquer l'esprit d'équipe et le respect d'un règlement.

Depuis deux ans, en dehors des cours classiques tous niveaux, la structure propose aussi par exemple les « mercredis poney » : une initiation qui se déroule de 14 à 16 heures et peut s'effectuer ponctuellement tout comme l'animation les « dimanches à thème. » Par ailleurs, niché dans un cadre idyllique sur les hauteurs de Saint-Marcellin-en-Forez, de nombreuses balades, classiques ou en main, raviront petits et grands.

Céline MAZET

CONTACT Centre équestre de la Roche
Tél. 04.77.52.97.48 ou 06.83.41.57.96
www.centre-equestre-laroche.fr

LE 6 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Une zone de rencontres pour partager l'espace

La municipalité a mis en place une zone partagée devant l'école Mixte 1. Un nouveau panneau qui a laissé dubitatifs les parents venant accompagner leurs enfants à l'école. La zone de rencontre est l'intermédiaire entre zone de circulation apaisée, zone piétonne et zone 30. Elle est définie dans le code de la route comme une section (ou un ensemble de rues) à priorité piétonne. Ouverte à tous les modes de circulation les piétons peuvent s'y déplacer sur toute la largeur de la voirie en bénéficiant d'une priorité sur l'ensemble des véhicules. Pour assurer cette cohabitation, la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h. La zone de rencontres correspond à des espaces publics où l'on souhaite favoriser les activités urbaines et la mixité des usages sans pour autant s'affranchir du trafic motorisé.

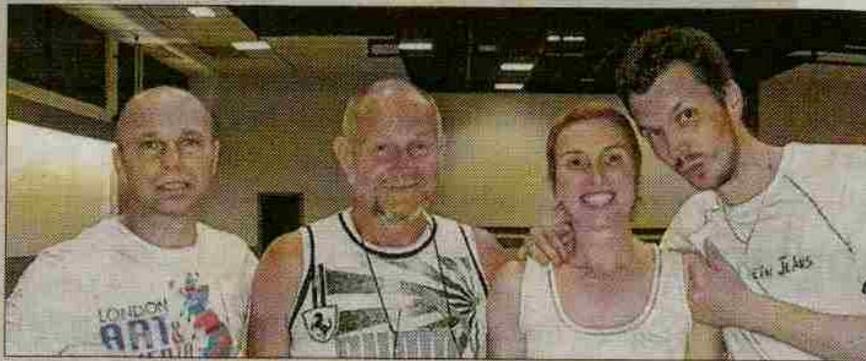


■ Un panneau installé à l'école mixte 1. Ph.D. DE SIMONE

LE 9 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

La soirée théâtre est un succès



■ Les Carrés m'en fou avec le président du comité des fêtes, Jean-Paul Comméat [2^e à gauche]. Photo Daniel DE SIMONE

Cent cinquante personnes se sont déplacées, dimanche, à la salle des fêtes Bernard-Rouby pour assister à la représentation des Carrés m'en fou. Cette soirée théâtre organisée par le comité des fêtes a connu un vif succès. Cette pièce, drôle, cocasse et parfois émouvante, jouée par de talentueux comédiens a permis au public de passer à bonne soirée et ce, pour le plus grand plaisir des bénévoles de l'association présidée par Jean-Paul Comméat.

CONTACT Comité des fêtes au 04.77.52.92.34.

LE 11 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

La saison billard débute bien



■ **Le club de billard marcellinois prêt pour une nouvelle saison.** Photo Daniel DE SIMONE

Depuis le mois de septembre, la section billard de la boule des Amis a repris les entraînements, les mardis et jeudis après-midi à partir de 15 heures à l'espace le Moulin. Des cours de perfectionnement ont été mis en place pour ceux qui le souhaitent les lundis après-midi. Mardi, les dirigeants ont remis à chaque licencié un maillot spécialement conçu pour chaque déplacement en compétition. Le championnat en ligue Ufolep (Union française des œuvres laïques d'éducation physique) a aussi repris et le club occupe actuellement la 2^e place du classement sur 14 équipes de la Loire représentées. De bon augure pour la suite. À noter que le club de billard est ouvert à tous après s'être acquitté de la cotisation via l'association de la boule des Amis.

CONTACT Tél. 04.77.52.87.27.

LE 12 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Familles rurales organise son rassemblement de dentellières

Tous les deux ans, l'association Familles rurales organise son grand rassemblement de dentellières. L'événement se tiendra, samedi, à la salle des fêtes Bernard-Rouby. Les visiteurs pourront venir admirer une magnifique exposition de dentelle aux fuseaux et de nombreuses démonstrations. Roseline Vial, responsable de la section dentelle de Familles rurales explique : « Les bénévoles de l'association ont beaucoup travaillé pour mettre en place cette manifestation. Cette année, on ajoute des démonstrations de patchwork avec un groupe de Villars qui exposera et travaillera sur place. Le public pourra voter pour son coup de cœur. À ce jour, 80 dentellières se sont inscrites et nous attendons une réponse pour 17 personnes venant de Bourg-en-Bresse. »



■ **Un travail d'orfèvre présenté lors du dernier couvige de Familles rurales.**

Photo Daniel DE SIMONE

PRATIQUE Rassemblement de dentellières. Samedi de 14 à 18 heures à la salle des fêtes Bernard-Rouby. Entrée gratuite.
Tél. 04.77.52.98.64.

« Les habitants sont concernés par l'aménagement du territoire »

Loire Forez met en place un PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal). Éric Lardon, vice-président de l'agglomération en charge de l'urbanisme détaille le projet.

Ce PLUi viendra remplacer les PLU communaux. Pourquoi réfléchir aujourd'hui en agglomération ?
 « Pour l'instant, ça concerne 45 communes, on est sur l'ancien territoire parce que la démarche a été initiée sur l'ancien périmètre. Loire Forez a différentes compétences. La voirie, l'éclairage, l'assainissement, l'eau en 2020, on travaille aussi sur un plan local de l'habitat, donc il faut avoir une vision élargie. Dézoomer c'est apporter un service mutualisé et l'urbanisme est un des maillons. Partant de ce constat, on a travaillé sur le projet d'aménagement de développement durable (Padd), en déclinant un certain nombre de grands axes que les élus souhaitent mettre en avant. Notamment favoriser un territoire de proximité en diminuant les besoins et distances de déplacement par

exemple, permettre aux habitants de se déplacer autrement qu'en véhicule individuel. Donc on s'adapte au mode de vie, on est tous plus mobiles qu'à une époque, on consomme différemment, on habite dans une commune et travaille dans une autre. C'est pour cela que les élus ont décidé de mettre le volet urbanisme au niveau de l'agglomération. »

Les communes auront-elles encore leur mot à dire par rapport à ce plan ?
 « Bien sûr. Quand il y aura des demandes de modification de PLUi, par exemple concernant leur commune, l'initiative reviendra au maire. »

Quand le reste du territoire sera intégré à ce plan ?
 « Une fois que le PLUi sera approuvé sur les 45 communes, on pourra lancer la procédure pour intégrer les 43 autres dans un PLUi élargi. Si on approuve le PLUi en 2020, on peut considérer qu'on aura celui à l'échelle des 88 communes en 2025, après toutes les procédures réglementaires. »



■ Éric Lardon, vice-président de Loire Forez, en charge de l'urbanisme et maire de Saint-Marcellin-en-Forez.
 Photo d'archives Yves SALVAT

Vous organisez des réunions publiques par rapport au PLUi, quelle est l'importance pour les habitants d'y participer ?
 « C'est important pour nous qu'il y ait une concertation avec eux, pour les associer à cette démarche car ils sont concernés par l'aménagement du territoire. Il ne faut

pas que seuls les élus aient l'information. Un certain nombre d'outils ont été mis en place, dont les réunions publiques. Il y en a déjà eu en mars, il y a une nouvelle série en octobre et il y en aura une autre début 2019. On informe de la démarche, on explique où on en est, mais on ne traite pas des cas

“ Favoriser un territoire de proximité en diminuant les besoins et distances de déplacement ”
 Éric Lardon, vice-président Loire Forez

particuliers. On échange sur des points d'intérêt général, les demandes particulières ou individuelles seront formulées lors des enquêtes publiques, après l'arrêt du PLUi. »

Propos recueillis par Kévin CAÇÃO

PRATIQUE Les réunions publiques d'information prévues : mercredi, à Verrières-en-Forez, salle d'animations. Vendredi 19 octobre, à Boisset-lès-Montrond, salle des fêtes. Mercredi 24 octobre, à Sury-le-Comtal, salle des fêtes des Chartonnes et vendredi 26 octobre, à Saint-Just-Saint-Rambert, salle du prieuré bas. Ces réunions seront à 19 heures.

LE 13 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

La fédération générale des retraités des chemins de fer fête ses cent ans

■ Une réunion constructive pour les adhérents de la FGRCF.
 Photo Daniel DE SIMONE

Marcellinois depuis de nombreuses années, Antoine Bonnefille a passé toute sa carrière professionnelle à la SNCF. Actuellement à la retraite, ce cheminot dans l'âme milite toujours à la Fédération générale des retraités des chemins de fer (FGRCF). Pour fêter comme il se doit les cent ans de la fédération, une quarantaine de participants engagés et responsables, venus de plusieurs sections de Saint-Étienne et de Forez Sud, ont été accueillis à Saint-Marcellin. Jeudi à la salle Aristide-Briand, Mme Germain, responsable régionale de la région de Lyon, est venue, vidéo à l'appui, retracer l'évolution de la fédération qui compte 450 sections locales et 45 000 adhérents. À l'issue de la réunion, tous se sont retrouvés autour du verre de l'amitié en évoquant bien sûr de nombreux souvenirs de leur métier de cheminot.

CONTACT Plus d'infos au 04.77.52.88.26.

LE 15 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ **Le couvige de Familles rurales a fait le plein**

Samedi, s'est tenu le grand rassemblement de dentellières organisé par l'AFR (Association familles rurales). Les démonstrations de fuseaux et de patchwork ont permis aux visiteurs d'apprécier la justesse, la précision et la dextérité des dentellières venues de tout le département. Les 80 exposants ont présenté leurs pièces et leur matériel (fuseau, carreau, épingle, aimant, crochet, tire et pousse-épingle). L'envie et la passion sont les mots les plus utilisés par les dentellières rencontrées et comme nous l'a confié l'une d'elles : « La dentelle est un antidépresseur naturel avec comme seul effet secondaire, une accoutumance à vie. »



■ **Des dentellières venues de Retournac ont présenté des pièces réalisées aux fuseaux.**

Photo Daniel DE SIMONE

PRATIQUE Renseignements au 04.77.52.98.64.

LE 16 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Des bacs à jardiner à roulettes dans les maisons de retraite



■ Un bac à jardiner remis par le président de l'Assen, Guy Janin (3^e droite) à la directrice du Clos Pommier, Nadia Bouanani (à gauche). Photo Daniel DE SIMONE

Lauréat du récent trophée des associations du Crédit Agricole, l'Association de sauvegarde de l'environnement et de la nature (Assen) a bénéficié de 700 euros pour financer une action locale. Le conseil d'administration de l'Assen a choisi de doter la résidence de seniors du Clos Pommier et la maison de retraite les Bleuets, de bacs à jardiner à roulettes accessibles aux personnes à mobilité réduite, fabriqués par Papycool (Lézi-gneux). Cette remise s'est déroulée samedi, en présence du maire Eric Lardon, d'élus, du centre communal d'action sociale et des responsables des structures. Cette dotation permettra aux résidents de faire de petites plantations et de bénéficier d'herbes aromatiques fraîches et bio pour la préparation de leurs repas. Pour Guy Janin, président de l'Assen : « Cette démarche est cohérente avec notre investissement dans les jardins. Les parcelles solidaires des jardins de l'Assen ont alimenté, cette année, la maison de retraite de légumes, à la satisfaction des résidents. Nous poursuivons cette action. »

CONTACT Assen : 06.70.03.33.97.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Le Hata Yoga Sophrologie se porte bien

Vendredi, c'est devant une quarantaine de personnes que Joëlle Ruillière, présidente de l'association Hatha Yoga, a pris la parole pour relater le bilan moral et les perspectives de la saison à venir. Avec plus de 120 d'adhérents dans les différentes disciplines proposées dont le yoga (Virginie Bruel et Catherine Pietroy), la sophrologie



■ Geneviève Chaize, trésorière, Joëlle Ruillière, présidente et Gisèle Bois, secrétaire.

Photo Daniel DE SIMONE

(Laure Richard et Agnès Estregnat) et le bien-être (Frédérique Martin), l'association se porte bien. Une vente de tee-shirt floqués aux activités du yoga (10 euros) est proposée ainsi que des sorties entre adhérents. Le mot de la fin revenait à Marie-Annick Beaufort, professeure de yoga de l'association, qui s'en va faire jouer ses droits à la retraite : « J'ai passé de belles années parmi vous. J'ai appris à connaître la mentalité des Marcellinois et fait de belles rencontres. »

CONTACT Téléphone : 06.63.34.04.55.

LE 17 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
L'ADMR recherche des bénévoles



■ Des membres actifs de la structure avec la présidente Odette Sartre (à gauche). Photo Daniel DE SIMONE

Afin d'étoffer ses effectifs, l'ADMR (Aide à domicile en milieu rurale) procède à une campagne de recrutement. En effet, comprenant neuf communes, la structure rayonne dans un secteur relativement important avec un nombre de clients conséquents. Une journée portes ouvertes a déjà permis l'embauche de plusieurs salariés. L'association est aujourd'hui à la recherche de bénévoles. Lundi, les responsables de l'association ont débuté la tournée des boulangers des neuf communes, dont les trois de Saint-Marcellin-en-Forez, en leur offrant des sacs à pain publicitaires qu'ils remettront à leurs clients.

INFOS Une deuxième session d'embauche de bénévoles se tiendra lundi, à 14 heures, à la salle du Colombier (salle voûtée). Renseignements au 04.77.52.90.13.

LE 18 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Le Billard club s'illustre à la Richelandière



■ Les Marcellinois ont reçu le trophée des mains de la présidente de la Richelandière. Photo Daniel DE SIMONE

Mardi, trois équipes de Saint-Marcellin ont participé à un tournoi une bande de billard français à l'amicale de la Richelandière, à Saint-Etienne. Au total, dix équipes se sont affrontées pendant 8 heures de compétition. En fin de journée, c'est l'équipe de Saint-Marcellin, Robert/Barbier, qui s'impose et remporte un superbe challenge en ayant totalisé près de 200 points. La coupe de la meilleure série revenant également à Gérard Robert après avoir exécuté treize points consécutifs. La présidente de la Richelandière a félicité les vainqueurs et remercié tous les joueurs pour leur participation à ce tournoi.

CONTACT Tél. 04.77.52.87.27.

LE 19 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Un salon des vins en préparation pour 2019

Une saison œnologique riche en manifestations et résolument tournée vers la découverte est proposée, cette année, aux membres du club AOC marcellinois (Apprentis œnologues club). Sept séances de dégustation avec repas plus une séance de partage Mets et vins, avec un quiz sur la saison écoulée, sont proposées aux trente-deux adhérents de l'association, moyennant une cotisation de 140€. Des séances animées en interne ou par des vignerons, permettent de mieux comprendre la complexité des vins dégustés. Voyages ou escapades vigneronnes dans la campagne marcellinoise sont également au programme de la saison avec, comme point d'orgue, l'organisation d'un salon des vins, les 22 et 23 novembre 2019, dans la commune. À cette occasion, l'association devrait accueillir une vingtaine de vignerons, ainsi qu'un pôle gastronomique de plusieurs producteurs locaux.

PRATIQUE Prochaine séance sur les côtes du Forez au mois de novembre. Plus d'infos au 04.77.52.83.97.



■ Le bureau de l'AOC autour du président, Émile Gallet (2^e droite).

Photo Daniel DE SIMONE

LE 20 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Excès de vitesse et tests positifs à l'alcool et aux stupéfiants, ce vendredi



■ Les contrôles communs entre gendarmerie et police municipale sont amenés à se multiplier.

Photo Kévin CAÇÃO

Ce vendredi après-midi, la police municipale de la commune et la brigade motorisée de la gendarmerie de Montbrison effectuaient une opération en commun de contrôle de vitesse sur la RD95, au lieu-dit Rozet.

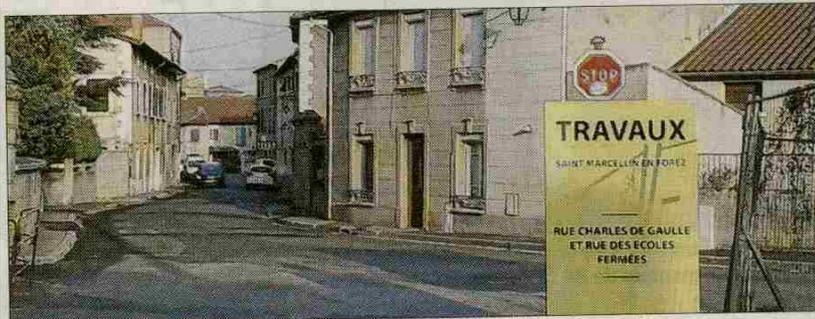
En deux heures, 14 excès de vitesse, deux contrôles positifs aux stupéfiants, un à l'alcool et une conduite au téléphone ont été relevés par les deux entités. Le matin, un contrôle automatisé était effectué et 102 excès de vitesse (plus de 76km/h sur cette portion de route

limitée à 70km/h, depuis 2014) ont été recensés, sans interpellation. Ce type d'opération est amené à se multiplier dans différentes communes. Ici, ce contrôle a été décidé suite aux nombreuses plaintes des riverains jugeant la conduite des automobilistes trop rapide.

LE 21 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ URBANISME

Dernière tranche de travaux rue Charles-De-Gaulle



■ **Les travaux vont bientôt débuter.** Photo Daniel DE SIMONE

Les automobilistes vont devoir une nouvelle fois s'armer de patience. La rue Charles-De-Gaulle ainsi que la rue des Écoles seront en travaux à partir du lundi 29 octobre jusqu'à la fin de l'année 2018. L'aménagement de ces rues sera effectué par l'entreprise Colas avec Loire Forez agglomération comme maître d'ouvrage (la voirie étant communautaire). Les travaux se dérouleront en trois phases bien distinctes avec, à chaque fois, un plan de circulation différent. Concernant la première phase, les ouvriers procéderont à la dépose des trottoirs, au décapage de la chaussée, à la pose d'une sous-couche et la pose des

bordures. Le bâtiment situé au 1, rue Charles-De-Gaulle sera démoli. Ces travaux importants nécessiteront la fermeture de la rue Charles-De-Gaulle entre le PMU et la rue du Docteur-Guinard dans les deux sens de circulation. La rue Benoît-Chapuis sera mise en circulation alternée par un système de feux tricolores. La rue de la Paix sera en stationnement interdit depuis la médiathèque jusqu'à la rue de l'Orme, avec la pose d'une quinzaine de barrières de ville.

INFO Les informations sur les travaux sont disponibles sur le site internet : www.saintmarcellinenforez.com et à l'accueil de la mairie.

LE 22 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Réduire les déchets avec des pratiques du passé

En collaboration avec le CCAS (Centre communal d'action sociale), l'Assen (Association de sauvegarde de l'environnement et de la nature) a organisé, vendredi, une conférence qui a réuni une cinquantaine de personnes sur le thème « Réduire nos déchets : une pratique du passé qui revient à la mode. » Émilie Bernard, la conférencière, Marcellinoise de naissance, a su captiver l'assistance avec ses expériences et ses exemples empruntés à la vie de tous les jours. L'événement a eu lieu à la caisse locale du Crédit Agricole, représentée par son directeur et quelques administrateurs en signe d'encouragement pour toutes ces pratiques que l'Assen tente de promouvoir. Une initiative à reconduire.

INFOS Extrait de cette conférence à retrouver sur le site de l'ASSEN : <https://assenmarcellinoise.weebly.com/>

La vidéo verbalisation installée pour sécuriser piétons et cyclistes

Depuis quelques jours, de nouveaux panneaux de vidéo verbalisation ont été installés à divers endroits de la commune. Les arrêts et les stationnements interdits seront verbalisés directement avec ce système.

Après quelques regards dubitatifs, est venu le temps du questionnement. Pourquoi la vidéo verbalisation dans la commune ? Quelles seront les infractions concernées ? Comment est-ce

que ça marche ? Quels sont les lieux concernés ?

Les incivilités persistent

La municipalité a constaté que, malgré les efforts de la Ville pour améliorer les déplacements urbains, la gestion du stationnement ainsi que des espaces piétonniers, les comportements inciviques persistent. Très souvent, il s'agit d'arrêts ou de stationnement illicites de véhicules, notamment en centre-ville, qui, au-delà de générer des problèmes de circulation, nuisent à la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes.

Pour pallier ces comportements et dans un but dissuasif, la commune a donc fait le choix de mettre en place ce système de vidéo verbalisation qui en s'appuyant sur les caméras de vidéo protection permettra à la police municipale de verbaliser à distance 24/24 heures et 7j/7. Les contrevenants recevront leur contravention directement à leur



■ Un panneau de vidéo verbalisation installé rue Carles-de-Mazenod (à côté des anciens services techniques). Photo Daniel DE SIMONE

domicile. Les arrêtés préfectoraux prévoient les lieux de constatations des infractions qui sont

principalement situées dans le centre bourg et sa périphérie (liste consultable en mairie).

« Supprimer les comportements dangereux »

Éric Lardon, maire



■ Photo Daniel DE SIMONE

« Le but de la vidéo verbalisation n'est pas de piéger les automobilistes à la moindre infraction pour faire du chiffre. Mais bien de supprimer les comportements dangereux de certains automobilistes et de deux roues, qui considèrent la route comme un terrain de jeu. Seront également dans le collimateur de la police municipale, les stationnements anarchiques qui empoisonnent la vie de nos administrés. C'est une question de civisme, de respect des autres et de sécurité que nous devons aux Marcellinois. »

Déjà des PV à Andrézieux-Bouthéon

La vidéo verbalisation est déjà active dans le quartier de Bouthéon, à proximité de l'école Victor-Hugo. Une caméra détecte tout spécialement les arrêts gênants des véhicules, hors des zones de stationnement autorisé, pourtant proches des commerces. François Driol, adjoint en charge de la sécurité, précise : « Quatre procès-verbaux ont été dressés depuis la mise en place de la vidéo verbalisation. La caméra prend trois photos à deux minutes d'intervalle. Après quatre minutes sans que le véhicule n'ait bougé, le stationnement gênant est constaté et le procès-verbal électronique est adressé directement au contrevenant, qui le reçoit par courrier. Nous allons d'ailleurs créer une autre zone de vidéo verbalisation fin octobre début novembre, dans le bourg d'Andrézieux, place du Forez, où les emplacements de livraison sont trop souvent utilisés par des automobilistes. » La commune dispose de 56 caméras opérationnelles dont 40 sont équipées de lecteurs de plaques d'immatriculation avec enregistrement. Les seize autres sont des caméras d'ambiance.

M-C J.

POINT PAR POINT

■ À Montbrison

Le maire, Christophe Bazile s'explique : « La vidéo protection est en cours de développement à Montbrison et donne de bons résultats. La vidéo verbalisation est une autre question sur laquelle nous sommes en réflexion. Nous nous laissons le temps de mesurer toutes les conséquences de ce dispositif »

■ À Feurs

Jean-Pierre Taitte, maire : « La vidéo verbalisation nous intéresse pour le stationnement abusif, par exemple sur une place pour personnes handicapées. C'est à l'étude mais rien est avancé. »

LE 24 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Boule des Amis : 80 coincheurs ravis



■ Quarante doublettes au concours de la boule des Amis.
Photo Daniel DE SIMONE

Organisé dimanche par la boule des Amis en souvenir de Raymond Phalippon, le concours de coinche a réuni 80 participants. Ce premier concours de rentrée s'est déroulé dans une ambiance joyeuse avec à la clé des bons d'achats et des volailles pour les premiers. Clément Tessier, le trésorier, avait le sourire : « C'est une belle satisfaction de voir autant de monde, les coincheurs sont contents et nous aussi. » À l'issue des résultats, tous se sont retrouvés autour du verre de l'amitié et ont pris note du prochain concours qui aura lieu le samedi 24 novembre, à 14 heures, à l'espace le moulin.
CONTACT Boule des amis, Tél. 04.77.52.87.27.

LE 25 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Un séjour à Verdun pour le conseil municipal des jeunes

Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, le conseil municipal enfants et jeunes (CMEJ) et les élus référents ont pris la direction de Verdun (Meuse) pour un week-end chargé d'histoire et d'émotion. Après six heures de route, le groupe est arrivé sur place. Deux circuits étaient au programme de ce séjour. Accompagnés d'un guide, ils ont visité le champ de bataille d'Argonne avec



■ Le CMEJ et les élus au pied de la butte de Vauquois.
Photo Daniel DE SIMONE

la butte de Vauquois et ses tranchées extérieures françaises et allemandes ainsi que le cimetière américain de Romagne-sous Montfaucon. Le dimanche était consacré au circuit Verdun 14/18, avec la visite de la citadelle souterraine, le fort et l'ossuaire de Douaumont, le boyau de communication et vestiges de la Grande Guerre, et bien sûr le Mémorial musée de la Grande Guerre. Le CMEJ se retrouvera très prochainement afin de préparer un diaporama diffusé le jour des commémorations du 11-Novembre à Saint-Marcellin-en-Forez.

LE 26 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Un stage de Yoseikan budo pour préparer l'avenir

Avec près de 160 licenciés, le club de Yoseikan budo du dojo 2AMY (ateliers associatifs marcellinois de yoseikan), continue sa progression. Les résultats exceptionnels obtenus lors des derniers championnats de France ont propulsé le club de Sébastien Vigier vers les sommets et donné une autre dimension à ce club familial. Cette nouvelle saison se présente sous les meilleurs auspices comme l'explique le professeur Sébastien Vigier : « Après les titres de champions de France de Lucas Ubertini et Lucille Cornède, il a fallu se remettre rapidement au travail. Ces résultats ont mis en lumière notre discipline et le dojo 2AMY. De plus, Lucas Ubertini vient d'être sélectionné en équipe de France pour participer à l'open international en Italie qui se déroule les 2 et 3 novembre. Lucille défendra aussi les couleurs de son club. C'est une grande fierté pour nous tous. »

Le club organise également stage de Yoseikan ce week-end au gymnase. « Je souhaite orienter correctement mes élèves, notamment ceux qui préparent leur 1^{re} dan. Michaël Mas (4^e dan) qui est une référence dans notre discipline sera notre invité pendant deux jours. Il animera ce stage », explique Sébastien Vigier. Ce stage est ouvert à toutes les disciplines affiliées à la fédération française de karaté.

PRATIQUE Stage de Yoseikan budo organisé par le Dojo 2 Amy. Le 27 et le 28 octobre au gymnase (rue Pasteur). Tél.06.09.39.96.58



■ Sébastien Vigier.

Photo Daniel DE SIMONE

LE 27 OCTOBRE



■ Photo Daniel DE SIMONE

110

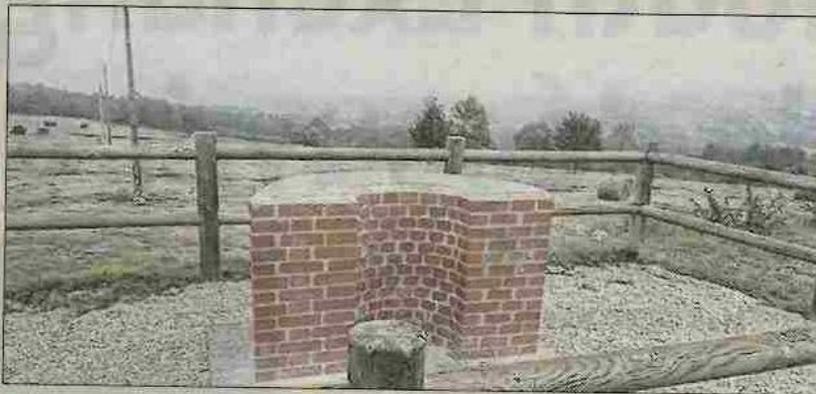
La collecte de sang, organisée jeudi à la salle des fêtes Bernard-Rouby par l'amicale Sury-Saint-Marcellin-Bonson, a été un succès. Avec 11 nouveaux donneurs et 110 poches de sang récoltées, les bénévoles de l'association n'en espéraient pas tant surtout en cette période de vacances scolaires. Le personnel de l'EFS (Établissement français du sang) était aussi satisfait.

➤ Agenda : prochaine collecte vendredi 21 décembre, de 15 à 19 heures, salle Barbara à Bonson. Tél. 04.77.55.10.12

LE 29 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

La table d'orientation de la route des Cimes vaut le détour



■ **Une vue imprenable sur la plaine du Forez.**

Photo Daniel DE SIMONE

Connaissez-vous la table d'orientation ? Elle a été implantée sur la route des Cimes, vers l'entrée du gîte Côté Forez. Réalisée conjointement par l'Assen (Association de sauvegarde de l'environnement et de la nature) et la mairie, elle permet de découvrir une vue magnifique sur la plaine du Forez, les monts du Forez et du Lyonnais, et par très beau temps, bien au-delà. Située à 2,5 km du centre du bourg, elle peut être un but sympathique de promenade en famille. Pour aller au plus court à pied, il suffit de prendre la rue de la Marque, puis le chemin de la Saussonière en direction de la Font des Sarazins, et de suivre les indications du nouveau panneau posé par l'Assen.

LE 30 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Gendarmerie et polices municipales mettent leurs moyens en commun

Le 19 octobre, la police municipale marcellinoise et la brigade motorisée de la gendarmerie de Montbrison ont effectué un contrôle de vitesse. Ce type d'opération commune devrait se multiplier dans le département dans les prochains mois.

Au lieu-dit Rozet, deux gendarmes dans un véhicule banalisé contrôlent aux jumelles la vitesse des automobilistes. Plus loin, de part et d'autre sur la RD95, deux binômes constitués d'un policier municipal et d'un gendarme de la BMo (Brigade motorisée) de Montbrison interpellent ceux en excès de vitesse.

« Les habitants ont demandé à faire des contrôles »

En deux heures, quatorze excès de vitesse sont relevés, ainsi que deux contrôles positifs aux stupéfiants, un à l'alcool et un usage du téléphone au volant. Une moisson importante, qui vient justifier les plaintes des riverains : « Il y a énormément d'excès de vitesse ici. Les habitants ont demandé à faire des contrôles », explique l'ad-

judant Sotton, appuyé par le BCP Villemagne : « Les gens ont fait passer des courriers à la mairie et ils l'ont multiplié au préfet, sous-préfet pour que ça bouge. » Le message a donc été entendu, puisque police municipale et gendarmerie ont été réunies pour des contrôles sur cet axe.

« On joint de plus en plus la police municipale à nos actions »

Les deux entités sont d'ailleurs amenées à travailler de plus en plus régulièrement en collaboration pour répondre à ce type de problématique, comme l'explique le capitaine Fréry de l'EDSR (Escadron départemental de sécurité routière) 42 : « La gendarmerie, dans le cadre de la PSQ (Police de sécurité du quotidien), est de plus en plus en contact avec les municipalités, pour mettre en commun ses moyens, dans le but de stopper les comportements dangereux sur un lieu déterminé, qui correspond à une attente de la population locale. » Une mutualisation des moyens matériels mais également humains : « On joint de plus en plus la police municipale à nos actions, cela permet une certaine proximi-



■ Les contrôles en commun entre les polices municipales, l'EDSR 42 et les brigades motorisées de gendarmerie sont amenés à se multiplier « au service de nos populations », dicit **Éric Lardon**, le maire marcellinois, au centre. Photo **Kévin CAÇÃO**

té », détaille-t-il. Les échanges sont d'ailleurs permanents entre la gendarmerie et les différentes polices municipales et ce type d'action conjointe devrait se multiplier dans le département « toujours dans le but de répondre à une problématique », conclut le capitaine. Comme ici, suite aux plaintes des riverains, mais avec comme objectif principal de continuer à sensibiliser les conducteurs.

Kévin CAÇÃO

Les radars pédagogiques

Parmi les moyens matériels, la commune marcellinoise a notamment investi dans des radars pédagogiques. Cinq sont fixes et ont un certain effet dissuasif : « Ça marche bien, ça fait ralentir les conducteurs », assure un agent de la police municipale. Le sixième est portatif et il peut être masqué. Il est alors utilisé dans le but de recueillir des statistiques sur diverses zones de la commune. Sont alors contrôlés le nombre de véhicules, la vitesse moyenne et donc celles excessives à toute heure du jour et de la nuit. Une bonne indication qui peut servir à renforcer les contrôles sur certains axes et également permet de faire remonter ces statistiques au préfet ou sous-préfet.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ SPORT

Deux jours de stage intensif pour le Dojo 2AMY



■ Michaël Mas (au centre) a animé ce stage de yoseikan budo. Photo Daniel DE SIMONE

Pour un coup d'essai ce fut un coup de maître ! Organisé sur deux jours (samedi et dimanche) par le club du Dojo 2AMY, le stage de Yoseikan budo a connu une belle réussite en termes d'intensité et de fréquentation. Pour la circonstance, le professeur Sébastien Vigier avait convié Michaël Mas (4^e dan) à venir animer ce stage qui a réuni plusieurs clubs de la région. De nombreuses techniques de self-défense appartenant au yoseikan budo en pieds, poings, projections et armes ont été disséquées et reprises par les élèves afin de maîtriser ces gestes d'une re-

doutable efficacité. Le public a également pu découvrir la gestuelle, la concentration et la rapidité d'exécution des enchaînements de cet art martial en pleine expansion. Le professeur Sébastien Vigier était ravi : « Nous avons pris un risque en organisant ce stage en dehors du dojo et finalement c'est une belle réussite. Les participants ont bien adhéré et Michaël Mas a su, avec simplicité, inculquer des techniques importantes qui vont servir à la progression des élèves. »

CONTACT Dojo 2AMY : 06.09.39.96.58.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

« Un gâteau géant pour le 25^e Téléthon »

Comment se présente ce 25^e Téléthon ?

« Plutôt bien. Treize associations présentes pour la 1^{re} réunion c'est bien, il y a de la motivation. On espère fédérer encore plus le tissu associatif à cette manifestation qui se déroulera le 30 novembre et le 1^{er} décembre. »

Des idées novatrices pour cette nouvelle édition ?

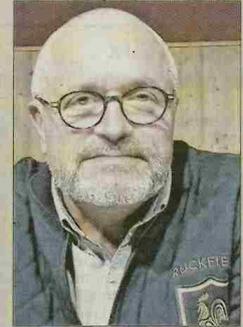
« Oui, la soupe aux choux est toujours très suivie, mais les enfants n'aiment pas forcément, alors l'idée serait de leur faire un repas. Toutes les familles seraient alors rassemblées autour de la table. Les commerçants se proposent également de faire un gâteau gratuitement pour la 25^e participation du Téléthon de la commune. »

D'autres idées ?

« On aimerait bien organiser une chaîne humaine autour du centre-bourg, mais il faut du monde pour cela. On va voir si c'est réalisable. »

Le programme n'est pas encore finalisé ?

« Non, mais les activités tourneront autour des mêmes thèmes que les années précédentes. Nous affinerons tout cela prochainement. »



■ Serge Triouleyre, président du Téléthon marcellinois.

Photo Daniel DE SIMONE